



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction régionale
des affaires culturelles
Nouvelle-Aquitaine**

Arrêté du 20 SEP. 2021

**portant inscription au titre des monuments historiques, en totalité,
des halles de la commune de AIRVAULT (Deux-Sèvres)
La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine**

VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

VU l'avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) entendue en sa séance du 22 juin 2021;

CONSIDÉRANT que les halles de AIRVAULT (Deux-Sèvres) présentent au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de leur intérêt typologique au sein du corpus des halles protégées et de la qualité de leur réalisation par un architecte reconnu.

ARRÊTE

Article premier : Sont inscrites, en totalité, au titre des monuments historiques, les halles de AIRVAULT (Deux-Sèvres), situées sur la parcelle n° 427, d'une contenance de 03a 72ca ; figurant au cadastre de la commune section AE et appartenant à la commune de AIRVAULT (Deux-Sèvres), identifiée sous le numéro SIREN 200 085 785 ; celle-ci en est propriétaire depuis une date antérieure au 1^{er} janvier 1956.

Article 2 : Le présent arrêté sera notifié au maire de la commune concernée, propriétaire et le cas échéant, à l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au fichier immobilier de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

POUR AMPLIATION

Bordeaux, le 20 SEP. 2021

30 SEP. 2021

Le Conservateur Régional
des Monuments Historiques adjoint

Christophe BOUREL LE GUILLOUX

Pour la Préfète,

Le Secrétaire général pour les affaires régionales

Patrick AMOUSSOU-ADEBLE

